



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **FIDASA FIDUCIAIRE DAVID SAUGY SA**, Chemin du Rayon-de-Soleil 19, 1260 NYON
2. Déclaration de faillite: 19.01.2015
3. Suspension de faillite: 06.02.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.02.2015
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation d'un ou plusieurs bureaux fiduciaires, gestion immobilière, gérance, conseils et formation dans ces domaines.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01982337

